

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... Réclames: la ligne... Faits divers: la ligne...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Le prix des Abonnements est payable d'avance... Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, le 11 Mars 1880

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) and 11 MARS 10 MARS. Rows include 3 0/0, 3 0/0 amortissable, 4 1/2 0/0, and Emprunts 5 0/0.

Table with 2 columns: Service particulier and 11 MARS 10 MARS. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France, Chemin autrichien, Lyon, Est, Ouest, Nord, Midi, Suez, 3 % Péruvien, Act. Banq. ottom. (anc.), Banq. ottom. (nouv.), Londres court., Créd. Mob. (act. nouv.), and Tarc.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 11 mars. Change sur Londres, 4,84 50; change sur Paris, 5,15 50, 100.

Depêches de MM. Schlagdenhauffen et Co. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grympez.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 11 mars. Change sur Londres, 4,84 50; change sur Paris, 5,15 50, 100.

BULLETIN DU JOUR

Ils sont bien en colère tous les pères Duchesne de la presse opportuniste et radicale, et tout le vocabulaire de Vade, enrichi des dénominations empruntées au Jardin-des-Plantes, suffit à peine à l'expression triviale de leur désappointement. Le Sénat est traité de « ménagerie qu'il faut licencier ».

stances atténuantes, en déplorant le triste sort qui avait valu au ministre actuel l'héritage de l'article 7, héritage qu'il eût volontiers accepté sous bénéfice d'inventaire. Il faut voir aussi tout ce que contient cet aveu: « Il n'y a pas de cabinet qui, à l'époque dont je parle, ait pu tenir vingt-quatre heures devant la Chambre, s'il eût rejeté l'article 7. »

LE VOTE CONTRE L'ARTICLE 7 ET LES JÉSUITES DE LA RUE DES POSTES

Une émotion assez vive régnait mardi à l'établissement que les RR. PP. Jésuites possèdent rue Lhomond. On attendait le vote du Sénat. Le R. P. Du Lac, après avoir expédié aux maîtres de l'Ordre des télégrammes annonçant la bonne nouvelle, est venu retrouver ses élèves et leur a adressé l'allocation suivante, que le Gaulois publie ce matin:

Mes chers enfants, Je veux vous recommander d'abord de remercier Dieu: vous l'avez bien prié et nous sommes exaucés. Je sais que plusieurs de vos camarades sont venus vous dire le résultat. Mais j'ai un devoir à remplir en vous répétant cette bonne nouvelle: je dois tirer pour vous un enseignement de tout; j'enseigne, le voici.

Or, il y a dix ans que je suis recteur ici. Chaque année, en répondant au toast des polytechniciens au déjeuner d'entrée à l'école, comme au dîner qui réunit les anciens élèves, et où le plus grand de chaque école et le plus ancien officier de chaque armée porte sa santé, s'il y a une chose que j'ai répétée vingt fois, oui, deux fois chaque année, c'est celle-ci: « Soyez bons camarades, acceptez modestement vos succès, soyez aimables; vous êtes parfois mieux partagés du côté de la fortune et de la naissance, n'en ayez que meilleur accueil; souvenez-vous que vous êtes égaux, que vous êtes égaux à tous; si l'on a des préventions contre vous à cause de vos maîtres, vous serez si bons amis que vous saurez les faire tomber; respectez la discipline et soyez soumis aux lois de votre pays; en un mot, bons soldats et bons citoyens, c'est la meilleure manière pour vous d'être bons chrétiens. »

Et, à ce propos, je vous dirai que M. Dufaure, qui a quatre-vingt-deux ans, et qui vient de parler pendant deux heures et demie avec une voix de tonnerre, mais qui, dit-on, se lève toujours à quatre heures et se couche à neuf heures, tout à fait comme vous, a raconté un petit fait qui renferme, encore pour vous, un utile enseignement: « J'ai consulté, disait-il, un général, qui à son tour lui donna des régiments d'artillerie, et je lui ai demandé enfin quelle différence il trouvait, parmi ses officiers, entre les élèves de la rue des Postes et les autres. — Mais aucune, m'a-t-il dit, aucune. Ah! cependant si, il y en a bien une, c'est que les élèves de la rue des Postes vont à la messe et que les autres n'y vont pas. — Eh bien, mes enfants, il y a là de l'exagération; car bien d'autres officiers que vous vont à la messe; mais puisqu'on voit là une différence, saluez-la, soyez-y fidèle et gardez-la toujours. »

laquelle il se complait et dans laquelle il cherche une popularité à son goût, le chef du cabinet s'était réservé le chapitre des ménagements et des restrictions pour sauver ses derrières, comme on dit en style de stratégie.

LE VOTE CONTRE L'ARTICLE 7 ET LES JÉSUITES DE LA RUE DES POSTES

Une émotion assez vive régnait mardi à l'établissement que les RR. PP. Jésuites possèdent rue Lhomond. On attendait le vote du Sénat. Le R. P. Du Lac, après avoir expédié aux maîtres de l'Ordre des télégrammes annonçant la bonne nouvelle, est venu retrouver ses élèves et leur a adressé l'allocation suivante, que le Gaulois publie ce matin:

Mes chers enfants, Je veux vous recommander d'abord de remercier Dieu: vous l'avez bien prié et nous sommes exaucés. Je sais que plusieurs de vos camarades sont venus vous dire le résultat. Mais j'ai un devoir à remplir en vous répétant cette bonne nouvelle: je dois tirer pour vous un enseignement de tout; j'enseigne, le voici.

Or, il y a dix ans que je suis recteur ici. Chaque année, en répondant au toast des polytechniciens au déjeuner d'entrée à l'école, comme au dîner qui réunit les anciens élèves, et où le plus grand de chaque école et le plus ancien officier de chaque armée porte sa santé, s'il y a une chose que j'ai répétée vingt fois, oui, deux fois chaque année, c'est celle-ci: « Soyez bons camarades, acceptez modestement vos succès, soyez aimables; vous êtes parfois mieux partagés du côté de la fortune et de la naissance, n'en ayez que meilleur accueil; souvenez-vous que vous êtes égaux, que vous êtes égaux à tous; si l'on a des préventions contre vous à cause de vos maîtres, vous serez si bons amis que vous saurez les faire tomber; respectez la discipline et soyez soumis aux lois de votre pays; en un mot, bons soldats et bons citoyens, c'est la meilleure manière pour vous d'être bons chrétiens. »

Et, à ce propos, je vous dirai que M. Dufaure, qui a quatre-vingt-deux ans, et qui vient de parler pendant deux heures et demie avec une voix de tonnerre, mais qui, dit-on, se lève toujours à quatre heures et se couche à neuf heures, tout à fait comme vous, a raconté un petit fait qui renferme, encore pour vous, un utile enseignement: « J'ai consulté, disait-il, un général, qui à son tour lui donna des régiments d'artillerie, et je lui ai demandé enfin quelle différence il trouvait, parmi ses officiers, entre les élèves de la rue des Postes et les autres. — Mais aucune, m'a-t-il dit, aucune. Ah! cependant si, il y en a bien une, c'est que les élèves de la rue des Postes vont à la messe et que les autres n'y vont pas. — Eh bien, mes enfants, il y a là de l'exagération; car bien d'autres officiers que vous vont à la messe; mais puisqu'on voit là une différence, saluez-la, soyez-y fidèle et gardez-la toujours. »

ni déjeuné ni diné je ne suis pas à mon aise et je n'aime pas ça; travaillons donc comme si nous avions une vache à acheter pour tes parents. C'était là un conseil plein de sagesse; j'avoue cependant que je ne chantai plus comme lorsqu'il s'agissait de gagner des sous pour la vache de la mère Barberin, ou pour la poupee de Lise.

L'affaire Hartmann et la presse étrangère

La presse étrangère commente très vivement la décision prise par le gouvernement français dans l'affaire Hartmann. Il peut ne pas être sans intérêt de connaître quelques-unes de ses appréciations. Le Nord, de Bruxelles est, on le sait, l'organe occidental de la politique russe. Il s'exprime avec une amertume et une peine contenue sur le dénouement si brusque d'une question qu'on annonçait devoir être mûrement étudiée et approfondie. A l'instar de celles du même genre qui avaient été engagées précédemment entre les cabinets de Saint-Petersbourg et de Paris. Il ne sait si les considérations alléguées sont des raisons ou des prétextes. Puis il ajoute: « Bornons-nous donc à exprimer l'espoir qu'en se déterminant ainsi le ministère Freycinet n'a pas obéi à la pression des députés de partis extrêmes qui se sont mêlés de l'affaire, et que ce n'est pas là une des conséquences de l'accomplissement dans le sens radical que la politique française a subi depuis quelques mois. »

Contentons-nous également de signaler en thèse générale, un des côtés fâcheux de la résolution que vient de prendre le gouvernement français: c'est qu'avec les engins à longue portée employés dans les attentats comme ceux de Moscou et du Palais d'hiver, qui permettent à leurs auteurs de se tenir à distance prudente, de telle sorte qu'ils puissent se dérober assez à temps pour mettre la frontière entre eux et le châtiement, la certitude de se trouver en sûreté sur un sol étranger constitue pour eux un bevet de quasi-impunité et une véritable prime d'encouragement. Le Nord termine cette réflexion, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir la gravité: « Cette épisode judiciaire et politique achèvera-t-il du moins de rassurer les organes les plus obstinément outrageux de la presse berlinoise sur la possibilité d'une alliance entre la Russie et la France? »

LES FIANÇAILLES DE LA PRINCESSE STÉPHANIE ET DE L'ARCHIDUC RODOLPHE, PRINCE HÉRITIÈRE D'AUTRICHE-HONGRIE

Voici la déclaration faite au Sénat par M. le ministre des affaires étrangères: « Messieurs, Le Roi m'a chargé de porter à votre connaissance que les fiançailles de S. A. R. la princesse Stéphanie avec S. A. I. l'archiduc Rodolphe, héritier présomptif de l'Empire d'Autriche-Hongrie, ont eu lieu hier au château de Laxemburg. Cette union, qui prépare pour la princesse de hautes destinées, trouve des gages assurés de bonheur dans le caractère élevé de l'archiduc Rodolphe comme dans les qualités de la gracieuse fiancée; elle rattache, en même temps, par de nouveaux liens la Belgique à l'antique et puissante monarchie qui nous a donné notre Reine bien-aimée. Le Sénat, qui a donné tant de preuves de son dévouement à la dynastie nationale, se félicitera d'apprendre un événement si heureux pour la famille royale et pour le pays, habitué à considérer les joies de ses souverains comme les siennes propres. Le Sénat, après quelques paroles de son président, M. le baron d'Anethan, a nommé une députation chargée, après les ordres du Roi, d'aller féliciter leurs Majestés de cette heureuse union. Vers la fin de la séance du conseil communal, M. le bourgmestre de Bruxelles, ayant pris l'avis de la communication faite au Sénat par M. le ministre des affaires étrangères, a immédiatement notifié à l'assemblée les fiançailles de la princesse Stéphanie. L'assemblée a nommé une commission chargée de rédiger une adresse au Roi. La fiancée de l'héritier de la couronne des Habsbourg est la seconde fille du roi et de la reine des Belges. Née à Laeken le 21 mai 1864, la princesse Stéphanie-Clotilde-Louise-Hermine-Marie-Charlotte, duchesse de Saxe, n'a pas encore fait son entrée dans le monde. L'archiduc Rodolphe, prince impérial d'Autriche, héritier du trône, prince royal de Hongrie et de Bohême, etc., est né le 21 août 1858. Il est colonel et propriétaire du

Dans la France, M. Emile de Girardin donne conseil à ses amis: « Si nous voulons fonder impérieusement, en France, la République et la liberté, il est une habitude que, à l'instar des Américains et des Anglais, nous ne saurions trop nous hâter de contracter: c'est celle de la tolérance mutuelle et de la patience légale. »

Ce que le Sénat a fait, il avait le droit de le faire; ce que le rapporteur du projet de loi, M. Jules Simon, a dit, il avait le droit de le dire; sachons le reconnaître! Mais cherchons quel sera le moyen le moins mauvais et le plus efficace de réparer la faute qu'a commise M. de Freycinet en reprenant, dans le cabinet qu'il était appelé à former et à présider, M. Jules Ferry, l'aveugle auteur du projet de loi qui menaçait visiblement d'être une pierre d'achoppement sur le bord d'un gouffre. Le conseil est sage: il ne sera pas suivi.

L'Agence Havas nous a télégraphié dimanche le bruit qui courait que la section de l'intérieur du conseil d'Etat avait émis un avis favorable aux prétentions des bureaux de bienfaisance, qui revendiquaient à leur profit le montant des quêtes et souscriptions recueillies par les comités libéraux. C'est le contraire qui est vrai. La section de l'intérieur a émis un avis qui affirme très-nettement le principe de la liberté de charité, et condamne les prétentions des bureaux de bienfaisance. Il faut maintenant attendre la décision du conseil d'Etat en assemblée générale, et c'est cette semaine que la question lui sera soumise. Nos bons radicaux se sont donc trop pressés de chanter victoire.

LES FIANÇAILLES DE LA PRINCESSE STÉPHANIE ET DE L'ARCHIDUC RODOLPHE, PRINCE HÉRITIÈRE D'AUTRICHE-HONGRIE

Voici la déclaration faite au Sénat par M. le ministre des affaires étrangères: « Messieurs, Le Roi m'a chargé de porter à votre connaissance que les fiançailles de S. A. R. la princesse Stéphanie avec S. A. I. l'archiduc Rodolphe, héritier présomptif de l'Empire d'Autriche-Hongrie, ont eu lieu hier au château de Laxemburg. Cette union, qui prépare pour la princesse de hautes destinées, trouve des gages assurés de bonheur dans le caractère élevé de l'archiduc Rodolphe comme dans les qualités de la gracieuse fiancée; elle rattache, en même temps, par de nouveaux liens la Belgique à l'antique et puissante monarchie qui nous a donné notre Reine bien-aimée. Le Sénat, qui a donné tant de preuves de son dévouement à la dynastie nationale, se félicitera d'apprendre un événement si heureux pour la famille royale et pour le pays, habitué à considérer les joies de ses souverains comme les siennes propres. Le Sénat, après quelques paroles de son président, M. le baron d'Anethan, a nommé une députation chargée, après les ordres du Roi, d'aller féliciter leurs Majestés de cette heureuse union. Vers la fin de la séance du conseil communal, M. le bourgmestre de Bruxelles, ayant pris l'avis de la communication faite au Sénat par M. le ministre des affaires étrangères, a immédiatement notifié à l'assemblée les fiançailles de la princesse Stéphanie. L'assemblée a nommé une commission chargée de rédiger une adresse au Roi. La fiancée de l'héritier de la couronne des Habsbourg est la seconde fille du roi et de la reine des Belges. Née à Laeken le 21 mai 1864, la princesse Stéphanie-Clotilde-Louise-Hermine-Marie-Charlotte, duchesse de Saxe, n'a pas encore fait son entrée dans le monde. L'archiduc Rodolphe, prince impérial d'Autriche, héritier du trône, prince royal de Hongrie et de Bohême, etc., est né le 21 août 1858. Il est colonel et propriétaire du

écouter; le mari et la femme étaient occupés, l'un à servir une pâtée verte, qu'il coupait avec une sorte de truelle et qui, disait-il, était des épinards; l'autre était en discussion avec une pratique pour un son rendu en moins. En ayant répété trois fois ma demande, j'obtins une réponse. — Ah! oui, Barberin... Nous avons eu ça dans les temps; il y a à moi moins quatre ans. — Cinq, dit la femme, même qu'il nous doit une semaine; ce est-il, ce coquin-là? C'était justement ce que je demandais. Je sortis désemparé et jusqu'à un certain point inquiet; je n'avais plus que Chopinet; à qui m'adresser, si celui-là ne savait rien? où chercher Barberin? Comme Pajot, Chopinet était restaurateur, et lorsque j'étais dans la salle où il faisait la cuisine et où il donnait à manger, plusieurs personnes étaient attachées. J'adressai mes questions à Chopinet lui-même qui, une cuiller à la main, était en train de tremper des soupes à ses pratiques. — Barberin, me répondit-il, il n'est plus ici. — Et où est-il? demandai-je en tremblant. — Ah! je ne sais pas. J'eus un éblouissement; il me sembla que les casserolles dansaient sur le fourneau. — Où puis-je le chercher? dis-je. — Il n'a pas laissé son adresse.

régiment d'infanterie n° 19 et du régiment d'artillerie n° 2, chef du 2^e régiment prussien de uhlans de Brandebourg n° 11; chef du régiment russe de Sevsiky, colonel à la suite du régiment prussien de la garde « empereur François-Joseph. » Bien que l'archiduc Rodolphe n'ait pas le type habsbourgeois aussi prononcé que son auguste père et ses oncles, surtout l'archiduc Albert, il porte cependant des traits historiques de sa race. Il a le regard profond et doux de l'impératrice Elisabeth, la bonne humeur et la franchise de François-Joseph.

De même que celui-ci, et presque tous les archiducs d'Autriche, il possède toutes les langues de l'empire: l'allemand, le hongrois, le tchèque, l'italien, le slovaque. Il parle le français et l'anglais avec une rare perfection et cultive avec passion les sciences naturelles, spécialement la zoologie. L'archiduc Rodolphe est un sportsman accompli: il monte à cheval avec la grâce et l'habileté de sa mère. Quand il était encore enfant, il faisait avec l'impératrice Elisabeth des chevauchées dans les campagnes hongroises qui ravivaient les fils d'Arpad. Il est, ainsi que son père, un infatigable et hardi chasseur. L'archiduc Rodolphe est instruit et il a complété son instruction par de fréquents voyages accomplis avec intelligence.

LE COMITÉ NIHILISTE A PARIS

M. Paul de Cassagnac a reçu hier matin, une lettre dont voici à peu près la teneur: « Le comité révolutionnaire des Nihilistes à Paris. — Fait savoir aux travailleurs du Pays, M. Rogat et son grand chef, que s'ils continuent à poursuivre de leurs invectives inutiles les Nihilistes, ils subiront le sort que nous avons coutume de faire subir à ceux qui violent chez nous les lois de la liberté et de la justice. »

LETTRE DE PARIS

Paris, le 10 mars 1880. On aurait cru plus de sang-froid aux radicaux. La colère dont ils se montrent animés à la suite du rejet de l'article 7, ne relève pas de la politique non plus que de convictions déçues, elle trahit avant tout la rage de la défaite, le dépit de voir le Sénat barrer le chemin à la Chambre. Il semblerait, cependant, que pour des gens dont l'objectif est d'empêcher les congrégations d'enseigner, peu importe que le but soit atteint par l'article 7 ou par l'expulsion des congrégations, et que ce dernier point leur étant acquis par les déclarations de M. de Freycinet, il n'y a pas lieu pour eux de désespérer. Pourquoi donc ces cris de guerre poussés hier par quelques députés aussitôt après la proclamation du vote? Pourquoi ces articles enlevés qui requièrent, ce matin, la mort du Sénat et l'élimination de la vie politique de tous les membres républicains de la première Chambre qui ont opiné contre le projet Ferry? A part, la République française, le Rappel et leurs patrons, je crois qu'il est peu de députés et de journaux qui soient plus loin que le rejet de l'article 7 et qui se rendent un compte exact de la situation nouvelle créée par le vote d'hier. Pour les premiers, en effet l'importance de la journée d'hier consiste moins dans le rejet de l'article 7, que dans la majorité qui s'est manifestée afin de résister aux revendications opportunistes et radicales. M. Gambetta et ses amis qui se croyaient

FEUILLETON DU 12 MARS

SANS FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE. L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE FAMILLE. — Gagnons ce que nous pouvons gagner, disait-il en m'obligeant à prendre ma harpe. Qui sait si nous trouverons Barberin tout de suite? — Si nous ne le trouvons pas à midi, nous le trouverons à deux heures; la rue Mouffetard n'est pas si longue. — Et s'il ne demeure plus rue Mouffetard? — Nous irons là où il demeure. — Et s'il est retourné à Chavanon; il faudra lui écrire, attendre sa réponse; pendant ce temps-là, de quoi vivrons nous, si nous n'avons rien dans nos poches? On dirait vraiment que tu ne connais point Paris. Tu as donc oublié les carrières de Genully? — Non. — Eh bien, moi, je n'ai pas non plus oublié le nom de l'église Saint-Médard, contiguë à la rue de la Chapelle; mais pas tant quand je mourais de faim. Je ne veux pas avoir faim à Paris. — Nous dînerons mieux en arrivant chez mes parents. — Ce n'est pas parce que j'ai bien déjeuné que je ne dine pas; mais quand je n'ai

nous avions en nous une joie intérieure qui n'avait pas besoin d'excitation étrangère. Quand je dis nous, cela n'est pas exact, c'était en moi qu'il y avait de la joie et en moi seul. Pour Mattia à mesure que nous approchions de Paris, il était de plus en plus mélancolique, et souvent il marchait durant des heures entières sans m'adresser la parole. Jamais il ne m'avait dit la cause de cette tristesse, et moi, m'imaginant qu'elle tenait uniquement à ses craintes de séparation, je n'avais pas voulu lui répéter ce que je lui avais expliqué plusieurs fois; c'est-à-dire que mes parents ne pouvaient pas avoir la pensée de nous séparer. Ce fut seulement quand nous arrivâmes aux fortifications, que, tout en mangeant son pain, assis sur une pierre, il me dit ce qui le préoccupait si fort. — Sais-tu à qui je pense au moment d'entrer à Paris? — A qui? — Oui à qui? c'est à Garofoli. S'il était sorti de prison? Quand on m'a dit qu'il était en prison, je n'ai pas eu l'idée de demander pour combien de temps; il peut donc être en liberté, maintenant, et revenu dans son logement de la rue de Lourmel. C'est rue Mouffetard que nous devons chercher Barberin, c'est-à-dire dans le quartier de Garofoli, à sa porte. Que se passera-t-il si par hasard il nous rencontre? Il est mon maître, il est mon oncle. Il peut donc me reprendre avec lui, sans qu'il me

soit possible de lui échapper. Tu avais peur de retomber sous la main de Barberin, tu sens combien j'ai peur de retomber sous celle de Garofoli. Oh! ma pauvre tête! Et puis la tête ce ne serait rien encore à côté de la séparation; nous ne pourrions plus nous voir; et cette séparation par ma famille, serait autrement terrible que par la tienne. Certainement Garofoli voudrait te prendre avec lui et te donner l'instruction qu'il offre à ses élèves avec accompagnement de foin; mais toi, tu ne voudrais pas venir, et moi je ne voudrais pas de la compagnie. Tu n'as jamais été battu, toi! L'esprit emporté par mon espérance, je n'avais pas pensé à Garofoli; mais tout ce que Mattia venait de me dire était possible et je n'avais pas besoin d'explication pour comprendre à quel danger nous étions exposés. — Que veux-tu? lui demandai-je, veux-tu ne pas entrer dans Paris? — Je crois que si je n'allais pas dans la rue Mouffetard, ce serait assez pour échapper à la mauvaise chance de rencontrer Garofoli. — Eh bien, ne viens pas rue Mouffetard, j'irai seul; et nous nous retrouverons quelque part ce soir, à 7 heures. — L'endroit convenu entre Mattia et moi pour nous retrouver fut le bout du pont de l'Archevêché, du côté du chevet de Notre-Dame; et les choses ainsi arrangées nous nous remîmes en route pour entrer dans Paris. Arrivés à la place d'Italie nous nous séparâmes, émus tous deux comme si nous

ne devions plus nous revoir, et tandis que Mattia et Capi descendaient vers le Jardin des Plantes, je me dirigeai vers la rue Mouffetard, qui n'était qu'à une courte distance. C'était la première fois depuis six mois que je me trouvais seul sans Mattia, sans Capi près de moi, et dans ce grand Paris, cela me produisit une pénible sensation. Mais je ne devais pas me laisser abattre par ce sentiment; n'allais-je pas retrouver Barberin, et par lui ma famille? J'avais écrit sur un papier les noms et les adresses, des logeurs chez lesquels je devais trouver Barberin; mais cela avait été une précaution superflue, je n'avais oublié ni ces noms ni ces adresses, et je n'eus pas besoin de consulter mon papier; Pajot, Barrabaud et Chopinet. Ce fut Pajot que je rencontrai le premier sur mon chemin en descendant la rue Mouffetard. J'en traitai assez brièvement dans une gargote qui occupait le rez-de-chaussée d'une maison meublée; mais ce fut d'une voix tremblante que je demandai Barberin. — Qu'est-ce que c'est que Barberin? — Barberin de Chavanon. Et je fis le portrait de Barberin, ou tout au moins de Barberin que j'avais vu quand il était revenu de Paris: visage rouge, air dur, la tête inclinée sur l'épaule droite. — Nous n'avons pas ça comme ça! Je remerciai et j'allai un peu plus loin chez Barrabaud; celui-là, à la profession de logeur en garni joignait celle de fruitier. Je posai de nouveau ma question. Tout d'abord j'eus du mal à me faire

écouter; le mari et la femme étaient occupés, l'un à servir une pâtée verte, qu'il coupait avec une sorte de truelle et qui, disait-il, était des épinards; l'autre était en discussion avec une pratique pour un son rendu en moins. En ayant répété trois fois ma demande, j'obtins une réponse. — Ah! oui, Barberin... Nous avons eu ça dans les temps; il y a à moi moins quatre ans. — Cinq, dit la femme, même qu'il nous doit une semaine; ce est-il, ce coquin-là? C'était justement ce que je demandais. Je sortis désemparé et jusqu'à un certain point inquiet; je n'avais plus que Chopinet; à qui m'adresser, si celui-là ne savait rien? où chercher Barberin? Comme Pajot, Chopinet était restaurateur, et lorsque j'étais dans la salle où il faisait la cuisine et où il donnait à manger, plusieurs personnes étaient attachées. J'adressai mes questions à Chopinet lui-même qui, une cuiller à la main, était en train de tremper des soupes à ses pratiques. — Barberin, me répondit-il, il n'est plus ici. — Et où est-il? demandai-je en tremblant. — Ah! je ne sais pas. J'eus un éblouissement; il me sembla que les casserolles dansaient sur le fourneau. — Où puis-je le chercher? dis-je. — Il n'a pas laissé son adresse.